

B A D E N S

Informations Municipales

Sommaire

Dans l'actualité.....	2
Bassin de retention	3
Dossier en cours.....	3
Informations	4

Agenda

Invitation

Inauguration
de la Placette de l'Eglise
le samedi 3 septembre 2016
à 18h00

Suivie d'un apéritif dinatoire
et d'un concert dans l'église

Directeur de la publication :
le Maire

Rédaction, conception et réalisation :
Commission Information Communication

Impression et distribution :
Mairie de Badens
320 exemplaires



AOUT 2016 - n°3

Edito du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Encore une fois je ne peux introduire ce bulletin semestriel sans évoquer les attentats tragiques qui se sont déroulés à Nice et à Saint-Etienne du Rouvray près de Rouen. Ces actes criminels et lâches nous ont touchés au plus profond de nous-mêmes et nos pensées les plus émues vont aux familles des victimes et aux nombreux blessés. La France est en état d'urgence et je vous appelle à la plus grande vigilance.

L'actualité communale a été dense depuis le début de l'année. Le bassin écrêteur de crues a été inauguré le 19 avril dernier et la rénovation du quartier de l'église est quasiment terminée. Nous fêterons ensemble l'aménagement de tout cet espace (un des plus anciens du village) le samedi 03 septembre prochain. Vous y êtes déjà toutes et tous conviés.

La réhabilitation du réseau d'eau potable s'est poursuivie au printemps au croisement de l'auto-gare et de la rue du château.

Pour la 3ème année consécutive, les taxes communales du budget primitif 2016 resteront stables.

Une bonne nouvelle avec l'installation d'un cabinet de kinésithérapie à l'Espace du Moulin qui complète le secteur paramédical sur notre commune.

Cet été encore, par équipe de trois, nos jeunes (9 filles et 2 garçons) s'occupent de la propreté du village, de l'arrosage des jardinières et des travaux de peinture dans le cadre des emplois saisonniers. Je remercie Jacques PIGET qui s'est bien investi auprès de tous ces jeunes.

Dès la rentrée, c'est la nouvelle station d'épuration, dont la construction est prévue près de l'actuelle sur un terrain acheté à Mr et Mme San Miguel, qui sera à l'ordre du jour du Conseil Municipal avant de céder le dossier à la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais dans le cadre du transfert de la compétence assainissement.

Des travaux de mise en valeur du patrimoine débiteront par la restauration de la fresque évoquant « le millénaire de Badens ».

L'entretien des bâtiments communaux ne sera pas oublié : la réfection du bureau de poste sera très prochainement réalisée ainsi que la pose de menuiseries en PVC dans le logement situé au 14 avenue Georges Degrand.

Pour une meilleure diffusion de l'information, des panneaux supplémentaires seront mis en place dans les quartiers les plus excentrés.

Pour terminer, je tiens à honorer notre ancienne secrétaire de mairie, Maryse ARINO, qui a fait valoir ses droits à la retraite (ci-après l'article paru dans la presse). Depuis le 1er avril elle est remplacée par Anne DEDIEU qui a rapidement pris le relais, démontrant un grand professionnalisme et une capacité d'adaptation incontestable. Je lui renouvelle mon souhait de bonne intégration à la tête de l'équipe des employés communaux.

Chères Badénoises, chers Badénois,
je vous souhaite de passer une belle fin d'été.



Alain Estival

Bonne retraite Maryse ! (article de presse paru dans la Dépêche le 19/05/2016)

C'était le 3 mai 1975... Tu prenais tes fonctions de secrétaire de mairie à Badens, embauchée par Jean POU-DOU, maire à cette époque, puis en 1983, Robert ALRIC lui succède pendant 31 ans. Depuis le 20 mars 2014, élu à mon tour à la tête de la mairie, j'ai eu le plaisir de travailler au quotidien avec toi.

Un sacré bail : 41 ans au même poste, 41 ans où tu as connu les petits et grands évènements de notre village! Tu l'as vu grandir, passant de tout juste 500 à plus de 800 habitants aujourd'hui... De ta place, tu as toujours été à la hauteur pour assurer la bonne marche de la mairie en facilitant les transitions entre les différentes équipes avec lesquelles tu as travaillé.

Avec ton sérieux dans le travail et ton dévouement à la cause publique, reconnus par tous ceux, si nombreux qui t'ont côtoyée, tu as su faire face aux multiples situations qui n'ont pas toujours été simples à résoudre. Tout en restant très proche de la population, tu as été de bon conseil pour régler les problèmes que l'on peut rencontrer dans un village de l'importance du nôtre, toujours très respectueuse des droits et devoirs de chacun dans un esprit de justice.

Pour ma part, t'ayant encore mieux connue ces deux dernières années, j'ai été très impressionné par tes qualités d'approche et d'anticipation dans l'élaboration de chaque projet notamment sur le plan financier où tu as toujours fait preuve d'une grande rigueur.

Aussitôt fait le choix de la date de ton départ à la retraite, le 31 mars 2016, tu as eu à cœur de prévoir ton remplacement afin qu'il se fasse dans les meilleures conditions.

Oui Maryse, c'est bien avec cœur que tu as œuvré tout au long de ces années. Tu as tout donné sans compter, du temps, de la patience, de l'énergie. Tu as longuement prouvé ton attachement à notre village et tu resteras un maillon important dans son histoire.

Badens te doit beaucoup... Un grand MERCI, Maryse! Profite bien maintenant de ta nouvelle vie et surtout pense à toi, tu l'as bien mérité! Nous t'assurons de toute notre reconnaissance.

Rencontre

Le 28 mai 2016, Madame Gisèle JOURDA, sénatrice de l'Aude, accompagnée de Madame Caroline CATHALA, Conseillère Départementale ont été reçues à la Mairie dans le cadre de leur visite du canton de Trèbes. Lors de cette rencontre cordiale, la sénatrice a longuement expliqué les différents aspects de son travail pour le Pays et la Région. Le maire et une délégation du Conseil Municipal ont présenté le village et les dossiers en cours qui ont retenu toute l'attention des deux élues.



Intégration à la CAC

(Communauté d'Agglomération du Carcassonnais)

Au 1er janvier 2017, notre commune, ainsi que 8 autres de Piémont d'Alaric, sera intégrée à la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais.

Les compétences de la commune en matière d'eau et d'assainissement seront transférées à la CAC.

Dans le courant 2017, les services de Carcassonne Agglo Solidarité-CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) prendront le relais des communes de Piémont d'Alaric pour l'accompagnement et l'aide aux familles de la naissance à la fin de vie.

La CAC intervient également en matière de mobilité, d'aide au développement économique et agricole, de tourisme, d'équipement sportifs et de loisirs, d'habitat, de solidarité ou de la vie locale.

Des consultations sont en cours avec les différents services concernés tant au niveau communal qu'intercommunal pour préparer cette intégration.

Pour les élus, le devenir du personnel concerné et la qualité du service à la population restent la priorité absolue.



Inauguration du Bassin de rétention

Le 19 avril 2016, en présence d'une nombreuse assemblée a eu lieu l'inauguration du Bassin écrêteur de crues Monsieur SABATHE-Préfet de l'Aude, Monsieur VIOLA-Président du Conseil Départemental, Madame GIRAL -Conseillère Régionale, Monsieur ALRIC-Conseiller Départemental, Monsieur LOUBAT-Président du Syndicat Mixte des Balcons de l'Aude, les représentants du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (maître d'œuvre du projet) et Alain ESTIVAL Maire de Badens, ont salué l'importance d'une telle réalisation pour mettre les populations à l'abri des crues.

Le Conseil Municipal des jeunes s'est montré très concerné et a fait part de son projet d'éducation au développement durable qui sera réalisé pendant l'été.



Dossiers en cours

Réseau Eau

- Rénovation du réseau d'eau potable entre l'avenue Georges Degrand et la route de St Eulalie.
- Changement des branchements en plomb et installation d'une bouche incendie rue du Château.

Eclairage et Téléphone

- Fin de l'effacement du réseau téléphonique dans la rue du Minervois et autour de la place Saint-Joseph.

Bâtiments

- Installation d'un visiophone équipé d'une gâche électrique au portail de l'école.
- Peinture de la salle de motricité de la maternelle.

Voirie

- Suite aux demandes formulées en commission des quartiers : installation d'un panneau « attention enfants » au lotissement « Les Costes » et d'un panneau de stationnement aux logements bioclimatiques.
- Déplacement du panneau d'entrée de village côté Rustiques pour protéger l'entrée du lotissement « le Terrier ».
- Des subventions sont demandées pour sécuriser l'entrée du village route de Marseillette, route de Rustiques et le carrefour de la « Croix » avenue Georges Degrand.

Collecte des déchets

- Des containers à ordures ménagères ont été repositionnés et d'autres ont été rajoutés dans certains quartiers conformément aux engagements pris en commission municipale. Certains sont refusés car remplis de gravats et d'encombrants. Nous faisons appel à votre civisme et vous rappelons que le ramassage des encombrants se fait le 1er mardi de chaque mois et les déchets verts en fagot le 3ème mardi sur inscription à la Mairie. La déchetterie de Capendu est ouverte du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h 30, le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Une carte d'accès est à retirer gratuitement à la Mairie.



INFORMATIONS

Informations

Station de lavage à Aigues-Vives

- La municipalité d'Aigues-Vives a proposé aux viticulteurs badénois de participer à la mise en place d'une station de lavage et de pompage de matériel agricole sur sa commune. Il s'agira d'une adhésion volontaire payante. Ce projet a retenu l'approbation de la majorité des viticulteurs présents à la dernière commission « viticulture ».

La treille

- Le projet initié par la Commission touristique de Piémont d'Alaric a pris la forme de treilles de vigne implantées aux entrées des villages du territoire. La nôtre, plantée par Antoine Garcia au « délaissé du bouchou » face à l'entrée de la Fédération de Chasse, fera prochainement l'objet d'aménagements pour sa mise en valeur.

Point sur la rentrée scolaire

- **La pré-rentrée des enseignants aura lieu le 31 août et la rentrée des élèves le 1er septembre 2016.**
- **Important : Si votre enfant mange à la cantine le jeudi 1er septembre, n'oubliez pas de l'inscrire avant le mardi 30 août en déposant votre ticket au secrétariat de Mairie.**

Bienvenue à Marine

- Depuis le début de l'année, Marine NOIRAUT a intégré le service enfant jeunesse. Elle intervient en binôme avec Clotilde sur l'ALAE périscolaire et a en charge le bon fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes ainsi que l'animation des temps extrascolaires avec les ados. Embauchée dans le cadre des « emplois avenir » pour une durée de 3 ans, elle se forme dans le même temps aux métiers de l'animation sous la responsabilité d'Alexandra, animatrice principale du service jeunesse.

Retour sur

Le Raid Intergénération

Les 9 et 10 janvier 2016 a eu lieu le Raid Inter-Génération organisé et animé par Alexandra et qui avait pour thème : « C'est mieux qu'à la télé! ». Grand succès à nouveau pour cette édition qui a vu 8 équipes « s'affronter » dans des épreuves sportives, ludiques, gourmandes ou culturelles et inspirées d'émissions célèbres de la télévision. L'ambiance était à la convivialité et à l'ouverture aux autres, toute générations confondues et surtout loin des écrans. Nous renouvelons tous nos remerciements aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

La fête des Aînés

Beau succès pour le repas des Aînés le 21 mai 2016 offert par la municipalité, concocté par le traiteur « l'Atelier des saveurs » et animé par Franck Lincio, accordéoniste. Mention spéciale au Conseil Municipal des jeunes, encadré par les animatrices Clotilde et Marine, qui ont assuré le service et offert un petit cadeau à chaque convive.

À noter

• Ouverture d'un cabinet de kiné :

Madame Catherine SOULA, kinésithérapeute-masseur s'est récemment installé à l'espace « le Moulin » dans les locaux du cabinet médical.
Contact : 09 72 87 74 12.

• Bibliothèque

Davantage de plages horaires sont à présent proposées au public.

Lundi : 9h30 à 10h30

Mercredi : 9h à 10h

Vendredi : 13h30 à 14h30

• Nouveaux horaires de la boulangerie

Lundi et dimanche : 6h45 à 12h15

Mardi à Vendredi : 6h45 à 12h15 et 16h30 à 18h30

Samedi : 6h45 à 12h15 et 15h30 à 17h00

